

RAPPORTEUR : Madame Maryse LAVRARD

**OBJET : Demande de subventions pour la restauration des murs de soutènement des rotondes de la manufacture - (ISMH) à Châtelleraut
Signature des marchés de travaux**

Mesdames, Messieurs,

La manufacture d'armes a été créée par ordonnance royale du 14 juillet 1819 sur les bords de la Vienne pour la fabrication d'armes blanches. Le site fut choisi en raison de sa situation facilement accessible au coeur du centre-Ouest et d'une longue tradition métallurgique, l'industrie de la coutellerie.

Certains bâtiments, aujourd'hui disparus, reposaient sur des murs de soutènement, en partie immergés, en forme de rotonde. Leurs maçonneries sont très abîmées et doivent être restaurées.

* * * * *

VU L2122-21-1 et L5211-2 CGT permettant au président de signer un marché sur la base d'une estimation de l'étendue des besoins et du montant prévisionnel du marché,

VU l'article 3 alinéa I – 1 des statuts de la communauté d'agglomération, relatif à la compétence de développement économique,

VU la délibération n°2 du conseil communautaire du 12 novembre 2001 déclarant d'intérêt communautaire la zone dite de la Manufacture,

VU la délibération n° 2 du conseil communautaire du 22 avril 2014, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

CONSIDERANT que la communauté d'agglomération a la libre disposition du terrain et de l'immeuble concerné, que le projet n'a reçu aucun commencement d'exécution,

CONSIDERANT que les travaux de restauration sont indispensables à la sécurité des visiteurs sur le site, à la conservation du site de la manufacture, et à sa valorisation,

Le bureau communautaire, ayant délibéré, décide :

- d'approuver le plan de financement prévisionnel de l'opération suivante, pour les années 2015-2016-2017-2018, et de solliciter les subventions suivantes :

- **Montant prévisionnel des travaux , MO** : **450 000 € HT (540 000 € TTC)**
- Etat (Ministère de la Culture et de la Communication) : 90 000 € (20 %)
- Conseil Régional CRDD 2014 / 2016 : 135 000 € (30 %)
- Autofinancement : 225 000 €

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS CHATELLERAUDAIS**Délibération du bureau prise par délégation****du 12 octobre 2015****n°9****page 2/2**

- de s'engager à financer la totalité de l'opération, soit 450 000 € HT (540 000 € TTC) sur les exercices 2015-2016-2017, et d'assurer la maîtrise d'ouvrage de l'opération,

	2015	2016	2017
Engagements travaux, MO € TTC	160000	266000	114000
Engagements travaux, MO € HT	133500	221500	95000

- d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer toutes les pièces relatives à ce dossier de demande de subventions et toutes les pièces relatives aux marchés,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant, à signer le marché pour le lot 1 Maçonnerie-Pierre de taille avec la société Hory-Chauvelin pour un montant de 395 958,50 € TTC,
- d'autoriser Monsieur le Président, à signer le marché pour le lot 2 Serrurerie-Peinture avec la société retenue à l'issue de la consultation. Le montant estimé de ce lot est de 65 000 € TTC.

Les crédits seront imputés sur la ligne budgétaire : 324.19/2317/P1046/5105

UNANIMITE

Certifiée exécutoire

Par le président de la communauté d'agglomération

Transmis à la sous-préfecture, le 15/10/2015

Publié au siège de la CAPC, le 13/10/2015

n° 6157

Pour ampliation,

Pour le président et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER